

Compte-rendu Conseil Municipal du 25 janvier 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 25 janvier à 15 heures, à la Mairie de Pratu, en séance publique.

Etaient présents : Pierre Nasica, Maire
Josette Graziani, 1ère adjointe
Joseph Nasica, 2ème adjoint
Chantal Fratacci, Conseillère Municipale
Jean-Marc Manuel, Conseiller Municipal

Absents excusés : Jean Colonna, Conseiller Municipal
Sébastien Rolles, Conseiller Municipal

Secrétaire de séance et rédactrice du Compte-rendu : Chantal Fratacci.

Le Maire prend la parole pour accueillir les villageois présents à la séance publique et rappeler qu'ils ne seront autorisés à prendre la parole qu'en fin de Conseil Municipal, lors des échanges citoyens prévus à cet effet en fin de séance.

Le Conseil Municipal débute par les informations d'ordre général :

La population totale de Prato est maintenant de 53 habitants recensés, source INSEE au 1er janvier 2025. Elle était de 43 personnes en 2020.

L'ARS est intervenue courant septembre pour vérifier l'ensemble du réseau d'eau potable. Jean-Marc Manuel présent lors de la visite a pu faire un descriptif détaillé de l'ensemble des structures, captages, forages et réservoirs. L'ARS a demandé que les structures soient sécurisées, des cadenas ont donc été posés. Les terrains sur lesquels les captages ont été construits, ne sont néanmoins pas propriété de la Commune. *Pour info, les captages ont été construits sur ces terrains parce-que. c'est l'endroit où se trouvaient les sources. Suivant la loi, des accords ont été passés avec les propriétaires, à savoir une rétribution sous forme de 3 litres d'eau par minute rétrocédées auxdits propriétaires par la Commune.*

La COMCOM Pasquale Paoli fait, actuellement, un bilan des PCS (Plans Communaux de Sauvegarde). Des étudiants en Master Risques Majeurs sont ont été reçus en mairie le 20 janvier. 2025 Notre PCS a été apprécié pour sa qualité. Chantal Fratacci, en charge du PCS de notre Commune explique aux personnes

présentes ,en quoi consiste ledit PCS et son utilité.Le plan communal de sauvegarde organise, sous l'autorité du maire, la réponse aux différentes situations de crise qui peuvent se présenter et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il doit ainsi :

- déterminer, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes ;
- fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
- recenser les moyens disponibles ;
- définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Pour Info, en Corse à ce jour, 138 communes sur 236 en sont dotées. Les COMCOM ont obligation de se doter, quant-à elle, d'un PICS, Plan Inter-Communal de Sauvegarde avant le 26 novembre 2026. A ce jour, en Haute-Corse 1 COMCOM sur 12 en est dotée. Le PICS a pour but, de recenser les Moyens de toutes les communes de la COMCOM pour, suite au déclenchement du PCS par une Commune et à la demande de cette dernière, faire appel aux moyens matériels et humains des autres communes voisines pour aider la commune en difficulté et coordonner efficacement cette aide.

Le budget 2024 a été clôturé le 20 janvier. Le bilan de 2024 est positif de près de 40 000 € en fonctionnement et de 21 500 € en investissement. Le budget 2025 est en préparation et sera voté début avril 2025.

Suite au passage progressif en LED de l'éclairage public, débuté en 2020 et qui s'est terminé en février 2023, il a été constaté une baisse effective des montants facturés, et ce, malgré les augmentations des tarifs EDF :

- o 1757.54 € payés en 2024
- o 1866.37 payés en 2023
- o 2106.61 payés en 2022
- o 2352.32 € payés en 2021

Le total des factures d'électricité payées par la commune en 2024 est de 5435 €

La facturation de l'eau et assainissement a été ramenée à l'année civile en 2024, ce qui a permis d'échapper aux 3 nouvelles taxes qui ne s'appliqueront donc qu'en fin 2025, pour les factures liées aux consommations 2025.Les recettes pour l'eau et l'assainissement sont inférieures aux dépenses et une augmentation des tarifs est à envisager. Actuellement le tarif est de 0.7 € par M3.

La Commune a sollicité le DGS de la COMCOM pour que les responsables de la lutte contre les incendies interviennent sur Prato. Les objectifs sont l'installation d'une réserve d'eau sur Pratu-Supranu, entre le forage 2 et le réservoir.Une réserve sur Pratu Mezzu sera également à prévoir. La Commune souhaite aussi avoir une carte détaillée sur les débroussaillages à opérer par les propriétaires.

Un point est fait sur les travaux en cours :

Suite à une fuite sur une canalisation d'assainissement de CASANOVA, Joël Graziani a dû changer la tuyauterie pour un montant de 880 €. Cela a permis d'économiser environ 820 € s'il avait été procédé à un chemisage de la canalisation.

Une fuite importante a été détectée au niveau de la place devant chez la maison SIMONI, à CASANOVA. La détection de la fuite a été faite par un plombier possédant l'équipement nécessaire à ladite détection. La fuite était très profonde et concernait le branchement en eau des 4 maisons environnantes. Les réparations ont coûté 4772 € en plomberie et 1300 € de location d'une pelle mécanique. Pour finaliser ces travaux, une dalle en béton est en cours de réalisation. La totalité des travaux, non prévus, se monte à près de 7000 €. Cela a pénalisé le budget de fonctionnement 2024.

Il faut souligner que nous avons échappé au coût d'intervention d'un conducteur pour l'utilisation de la pelle mécanique. Nous remercions Patrick Tonial qui a tenu bénévolement ce rôle aux côtés de Jean-Marc Manuel.

Le local de rangement des outils, situé près de l'ancien terrain de jeux des enfants, qui était en bois, a été remplacé par une construction en dur. Les travaux ont donné lieu à une demande de subvention de 6880 € qui devrait arriver prochainement. La demande date du 23 mai 2024.

Des travaux de voirie ont été subventionnés par la CDC, le 13 juillet 2024, pour un montant de 11 792 €. Cela a permis de terminer le mur de Pratu Supranu. Ce mur sera complété par une rambarde. Les marches de CASANOVA ont été réhabilitées, il reste à terminer la démolition du caniveau devant la maison de Marie Ange pour éviter les débordements en cas de fortes pluies. Le mur situé sous le local à outils reste à reconstruire.

Un point est fait sur le foyer communal, A Casetta :

Après avoir obtenu la validation des travaux d'électricité par le passage du Consuel, la dernière facture de 2 696 € sera acquittée et permettra de demander le solde de la subvention à la CDC, soit 8 696 €.

L'officialisation du foyer communal en ERP (Etablissement Recevant du public), auprès de la DDTM sera demandée, ainsi qu'auprès de la compagnie et d'assurance GROUPAMA.

50 chaises ont été livrées par ADEQUAT pour un montant de 1 634 €. Il faudra également commander, en mars 2025 chez Capembal, 6 tables pliantes. Les tables pliantes actuelles seront stockées dans le local de rangement près de l'église.

Des meubles en inox ont été achetés pour la cuisine, pour un montant de 1305 €.

Les ustensiles de cuisine, couverts, verres...ont été achetés chez ikea, pour un montant de 1100 €. Il reste à prévoir des équipements de rangement.

Une télévision avec support a été installée et a coûté 530 €. Elle ne reçoit que la TNT.

Clôture de la Casetta : le bon pour accord a été signé le 05 août 2024 pour une rambarde le long du muret d'entrée, ainsi qu'un portail coulissant. Pour un montant de 2100 €, non subventionné. Les travaux sont prévus très prochainement.

Il faut réfléchir aux équipements extérieurs qui seront nécessaires (ex : barbecue, parasols, emplacement à aménager pour les musiciens...), pour prévoir les montants au budget 2025.

Un règlement d'utilisation de la CASETTA, doit être à finalisé suite aux échanges citoyens de ce jour.

Un point est fait sur les projets à court terme :

Pour la dotation quinquennale 2025, une demande de subvention pour clôtures et rampes de voirie va être demandée avec pour objectif de réparer les portails de Casanova, entre route et chemin vers la maison Kerouault, et celui permettant l'accès au chemin communal du Licciadu, l'installation d'une rambarde le long du parking de Pratu Supranu sur le mur refait, la mise en place d'une main courante sur les escaliers d'accès à la maison Houspic, ainsi que l'installation d'une petite barrière sur la route vers la maison Biard..

Le devis de la société DENOFRIO est de 11 537.90 € TTC soit, 10 489 HT.

Une demande de subvention va être également demander pour refaire le toit du gîte CIMONE. Un devis de 6391 € a été établi par la société E et E CONSTRUCTIONS.

Nous restons en attente de validation d'une subvention de la CDC et de la Fondation de la Sauvegarde du Patrimoine, pour la restauration des deux tableaux du chœur de l'église. Le montant des travaux est de 18000 € TTC pour le tableau de l'Annonciation, et de 6600 € TTC pour celui de « St Roch et St Antoine ».

Un appel aux dons, comme pour la réfection du meuble de la sacristie, est envisagé..

Parking de Pratu Supranu avec drainage de la zone : Demande de devis à faire au premier trimestre 2025. Délibération et demande de subvention suivront. Objectif d'une réalisation avant fin 2025.

Relance à la CDC Routes pour la mise en place d'un caniveau en béton entre la cabine EDF et l'embranchement de Pratu Supranu ainsi que la réfection de la route entre Bocca di Ghjuvella et Casanova.

La restauration du réseau d'eau: commencera par Pratu Supranu moyennant une aide totale à obtenir de plus de 1.2 M€. Une réunion de validation du dossier par la CDC et l'Agence de l'Eau est prévue pour le premier semestre 2025. Ce projet nécessitera, certainement, un emprunt. Actuellement l'emprunt pour la STEP coûte 4 797 € par an sur 25 ans.

Une étude a été lancée en 2024 pour augmenter la capacité du réservoir de Pratu Supranu. Résultat attendu au premier trimestre 2025.

Les dossiers de demande de subventions sont retenus et complets pour les deux projets financés par la CDC et la COMCOM, à savoir la restauration de A Funtana Vecchja et du lavoir de Calanellu.

Le conseil municipal prend fin à 17h15 et se poursuit par les Echanges Citoyens.